

Faire appel au CODEFI

Le CODEFI (Comité Départemental d'Examen des problèmes de Financement des entreprises) est l'instance interministérielle départementale pour examiner la situation de toutes les entreprises de moins de 400 salariés, tous secteurs confondus. Placé sous l'autorité du préfet et du trésorier-payeur général, le CODEFI rassemble les compétences financières, sociales et fiscales de l'Etat dans le département, dont : le trésor public, les impôts, la DRIRE, la Concurrence, l'URSSAF et la Banque de France.

Objectifs de l'accueil :

Dès lors que vous y êtes favorable, il est compétent pour prendre les décisions utiles au redressement de votre entreprise.

Le secrétariat permanent du CODEFI est la cellule opérationnelle qui vous apporte son savoir-faire et son concours, en toute confidentialité. Le secrétariat permanent du CODEFI est situé à la trésorerie générale de votre département.

Entreprises éligibles :

Entreprises de moins de 400 salariés, tous secteurs confondus.

Les modes d'intervention :

- Le diagnostic de votre entreprise et de son secteur d'activité.
- Une médiation, si nécessaire, auprès de vos partenaires (actionnaires, assureurs, banquiers, créanciers publics ou privés, fournisseurs...).
- La réorientation éventuelle vers d'autres interlocuteurs (par exemple, la commission des chefs des services financiers (CCSF), pour solliciter des aménagements portant sur les dettes fiscales et sociales).
- Une négociation sur la base de vos propositions de redressement pour votre entreprise.
- L'aide des experts du Codefi pour mettre en place un plan de restructuration ou de refinancement.

Les moyens mis en place :

- Un audit de votre société peut être mené et financé à l'initiative du Codefi.
- Sous certaines conditions, des prêts peuvent vous être octroyés.
- Vous pouvez bénéficier de régimes fiscaux particuliers après examen de la situation de votre entreprise par le Codefi.

Contact :

M. NAVARRO José

Trésorerie Générale

4 ch. De l'Ormeau – BP 1346

65013 – TARBES Cedex

Tél. : 05.62.44.60.50

Fax : 05.62.44.60.01

jose.navarro@cp.finances.gouv.fr